



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE BICHET-LES FÎNS
Compte-rendu du Conseil d'école du 18 octobre 2013

Début du conseil d'école : 18h00

Présents :

- Représentants des communes : Mme Guillemin, Mr Roland, Mr le Maire des Fins
- Mme Theurillat, Mme Bailly, Mme Faivre Roussel , Mme Goguel, Mme Gomes, Mme Guinchard, Mme Blanchet, Mr Gantois, Mr Ponsot
- Equipe enseignante: Mme Colard, Mme Maire, Mr Cuenot David, Mr Cuenot Richard (RASED), Mr Pierrot, Mme Paillard (remplaçante de Mme Roussel – Perron) , Mme Nouail, Mr Vieille – Blanchard, Mme Groperrin

Excusés :

- Mme Maire Prisca

I Le conseil d'école

Mr le directeur lit le texte qui régit le Conseil d'école et rappelle le rôle du Conseil d'école.

II – Résultats des élections des représentants de parents

Après tirage au sort, Mme Guinchard, Mme Theurillat , Mme Faivre – Roussel seront suppléantes. Beaucoup plus de parents votants cette année : 56 % de votants. Seulement 13 votes nuls. Mr Vieille – Blanchard remercie les personnes qui ont tenu le bureau de vote et ont participé au dépouillement.

III - Organisation pédagogique : Répartitions

7 classes

Au total 175 élèves

Cours	Effectif
CP	24
CP-CE1	24
CE1	25
CE2	27
CE2-CM1	24
CM1	27
CM2	24

IV - Règlement intérieur

Mme Colard lit le règlement intérieur.

Deux changements par rapport à l'année précédente sont soumis à l'avis des membres du Conseil d'école:

1 - ôter la mention « ballons en cuir interdits »

Changement adopté par les membres.

2- ôter la mention « y compris pour les goûters d'anniversaires » concernant l'interdiction des bonbons à l'école.

Changement adopté par les membres.

3 – ajouter la mention « dans l'enceinte de l'école »? Questions mise en suspend. Mr Vieille – Blanchard se renseignera auprès de l'Inspection pour savoir où s'applique exactement le règlement intérieur.

V - Projets pédagogiques

CM2 : Voyage à Paris 4, 5, 6 juin

Spectacles JMF

Spectacle côté cour

Ecole et Cinéma

VI – Aspects financiers

Mise en place d'un tarif dégressif pour la coopérative scolaire.

Mr Vieille – Blanchard rappelle l'utilisation de l'argent de la coopérative.

Il y aura une vente de noix en décembre.

Mr Vieille – Blanchard remercie le maire pour le financement des transports lors des sorties.

VII – Travaux/ Matériel

Mr Vieille – Blanchard interroge Mr le Maire sur l'avancement des travaux du local à skis de l'école du Bas.

Ce sera terminé pour la rentrée des vacances d'automne.

Mr Vieille – Blanchard demande un deuxième vidéo – projecteur afin d'éviter de déplacer ce matériel d'un bâtiment à l'autre.

VIII – Sécurité

- En sait – on davantage sur les taux de Radon dans l'école du Bas?

Une entreprise de Lyon viendra prendre des mesures précises le mardi 29 octobre.

- Gros trou dans le macadam près des garages aux abords de l'école du Bas.

- Véhicules des employés de commune dans la cour de l'école du haut pendant les récréations.

- Possibilité de mettre une barrière protectrice le long du mur près de l'école du bas ?

Un devis a été demandé par Mr le Maire.

IX – Questions diverses

- On remercie les dames qui prennent en charge le Carapatte.

- Question de Mme Guinchard : Reparle – t – on en classe des spectacles vus?

- Remarque de Mr le Maire : Un intervenant en hip – hop a essayé de contacter l'école par mail et n'a pas obtenu de réponse.

X – Rythmes scolaires

A partir de l'année scolaire 201-2015

4 jours et demi

8h30 – 11h30 13h30 – 15h45

Activités périscolaires de 15h45 à 16h30

Les enseignants qui s'étaient réunis à ce sujet auraient souhaité travailler davantage le matin plutôt que l'après – midi. Cela n'est pas possible en raison des services de cantine scolaire.

Mr Roland précise qu'il faut essayer de faire en sorte que les activités périscolaires n'aient pas lieu dans les salles de classe.

Regroupement avec les membres du Conseil d'école de la maternelle au sujet des rythmes scolaires :

Mr Colard prend la parole pour introduire le sujet : les parents d'élèves ont reçu un sondage.

Mr Roland donne les résultats du sondage:

220 enfants ont rapporté une réponse sur 310 enfants scolarisés l'année prochaine.

Sur 220 enfants:

150 pour le mercredi matin, 70 pour le samedi.

176 pour les cours plutôt en début d'après – midi, 33 en fin d'après – midi.

Les horaires ne sont pas encore figés. La matinée pourrait être rallongée, à voir en fonction des transports.

Si le temps d'enseignement l'après – midi était de 13h30 à 15H45,

125 enfants resteraient à la cantine.

165 participeraient aux activités périscolaires. Un gros problème de salles et d'encadrants va se poser.

Certains enseignants seraient prêts à encadrer des activités d'aide aux devoirs, cela permettrait de ne pas utiliser les salles de classe par d'autres personnels que les enseignants.

Certains parents ayant le BAFA également, mais ce ne sera pas suffisant.

Les nouveaux horaires se feront de toute façon en fonction de l'organisation des transports scolaires qui sera décidée par le Conseil Général.

Question « quelles activités » pour vos enfants ? Réponses des parents : en priorité : sport, activités manuelles.

Remarque de Mme Parisot, directrice de la maternelle : La commune des Fins est plutôt en avance sur la question.

Question de Mr Roland, conseiller municipal: Pourrait – on envisager de décaler les horaires du primaire d'un quart d'heure par rapport à ceux de la maternelle? Les parents d'élèves sont contre cette proposition.

Question de Mme Faivre – Roussel, maman d'élève : les activités seront – elles payantes? Sous quelle forme?

La commune n'a pas de réponse actuellement.

Fin du Conseil d'école : 19h45

Fait à Les Fins, le 18/10 / 2013

Le directeur :Nicolas Vieille-Blanchard

La secrétaire de séance : Fabienne Groperrin